



N°1 - FEV 2024 - Tous nos flashes sont visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#)

Sylvain GERVAIS responsable CONTRACTUELS
974@se-unsa.org
Tel : 06.92.24.99.14

Mon info **contractuels**

Une reprise sous la pluie !

La météo nous donne l'occasion de reparler de nos conditions de travail que ce soit au niveau de la vétusté des bâtiments, qu'aux difficultés de circulation. Un seul mot d'ordre : ne pas se mettre en danger. Il vaut mieux risquer de perdre 1/30ème que la vie !! En plus, on va laisser le bénéfice du doute aux chefs d'établissement qui peuvent proposer des solutions alternatives à la sanction financière (rattraper les cours, faire un remplacement, ou dans le meilleur des cas, comprendre votre situation et vous accorder une autorisation d'absence exceptionnelle !!). Quoiqu'il en soit, on reste prudent. Petit rappel des avancées du Se-Unsa en matière de congé à lire ci-dessous

[Je m'informe](#)

La retraite progressive

Les contractuels, comme les titulaires, peuvent utiliser ce dispositif. 3 conditions : être à 2 ans de l'âge minimal de départ (selon l'âge de naissance), et cumuler 172 trimestres (dont 15 d'assurance tous régimes confondus) et être à temps partiel. Les demandes de temps partiel ont lieu en ce moment ! Donc n'hésitez pas si vous êtes intéressés. Nous avons un spécialiste « retraite » dans nos rangs et il pourra vous accompagner au mieux.

[Je me renseigne](#)

Les concours

Ils ont lieu entre le 2 février et le 18 avril. L'équipe du Se-Unsa sera présente pour vous motiver ! N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignement sur la prise en charge des frais pour les oraux, sur les autorisations d'absence ou autre !

[Je consulte l'annuaire du Se-Unsa](#)

Voici le planning des formations 2sd degré rien que pour vous !

- Vendredi 1^{er} mars, le CENTHOR, stage spécial CPE (uniquement pour les CPE) [Je m'inscris ici](#)
- Vendredi 1^{er} mars, TECHSUD : Sophrologie [Je m'inscris ici](#)
- Vendredi 22 mars- BOCAGE : Sophrologie [Je m'inscris ici](#)
- Vendredi 29 mars, VISIO : Ecole inclusive, [je m'inscris ici](#)
- Mardi 2 avril, village CORAIL, Le pacte, 6 mois après où en est-on ? [Je m'inscris ici](#)
- Mardi 30 avril, village CORAIL, Comment bien accueillir le public LGBTQ2+ ? [Je m'inscris ici](#)

Ces formations sont réservées aux adhérents.

Augmentation du point d'indice au 1^{er} février

On ne s'emballe pas, les Seychelles ce n'est pas pour tout de suite !! Peut-être un petit resto et encore, vu l'inflation, c'est pas dit ! Le point d'indice augmente de 5 pts (il est aujourd'hui à 4,92 €). Donc il faut prendre votre indice (en haut à droite sur votre fiche de paie) et le multiplier par le point d'indice pour obtenir votre salaire brut. Avec l'augmentation, vous devez augmenter votre indice de 5 pts. Cela équivaut à une augmentation d'à peu près 25 € brut. Voilà voilà ! (je rappelle que l'inflation est nettement supérieure à cette très très petite augmentation de salaire !)

[Ce que pense l'UNSA des nouveautés de janvier 2024](#)

Je veux adhérer

Un suivi personnalisé, des formations, des informations dans votre établissement et une équipe à votre service alors n'hésitez plus et rejoignez-nous au SE-Unsa

[J'adhère](#)